



FORMATION



Créer ou mettre à jour ses statuts

Contenu :

Cadrer l'organisation de son association, anticiper les problèmes et permettre à chacun d'avoir sa place dans l'association.

Réflexion sur les différents articles des statuts à travers une mise en pratique : la construction collective d'une association.

Transmission d'astuces pour simplifier le fonctionnement quotidien de l'association grâce aux statuts.

Intervenante : Loïc BASSET BOUGAIN, directeur adjoint de l'AGLCA

Participation : Présentiel

Formation accessible aux personnes sourdes et malentendantes avec la présence d'une interprète en langue des signes. En partenariat avec L'URAPEDA.

Durée : 2h30

Tarif : Gratuit

Date : mardi 1er février 2022 à 19h00

Lieu : Maison de la Culture et de la Citoyenneté - MCC - 4 allée des Brotteaux
01000 Bourg-en-Bresse



Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha

04 74 23 29 43

formation@aglca.asso.fr



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€